



## Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

**6149<sup>e</sup>** séance

Mardi 23 juin 2009, à 10 h 15

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. İlkin . . . . .	(Turquie)
<i>Membres :</i>	Autriche . . . . .	M. Ebner
	Burkina Faso . . . . .	M. Kafando
	Chine . . . . .	M. Du Xiacong
	Costa Rica . . . . .	M. Guillermet
	Croatie . . . . .	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Rice
	Fédération de Russie . . . . .	M. Dolgov
	France . . . . .	M. de Rivière
	Jamahiriya arabe libyenne . . . . .	M. Dabbashi
	Japon . . . . .	M. Takasu
	Mexique . . . . .	M. Puente
	Ouganda . . . . .	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Parham
	Viet Nam . . . . .	M. Hoang Chi Trung

### Ordre du jour

#### La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2009/302)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Guinée-Bissau**

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2009/302)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Joseph Mutaboba, Représentant du Secrétaire général et chef du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Mutaboba à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix et Représentante permanente du Brésil.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M<sup>me</sup> Viotti à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2009/302, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra les exposés de M. Mutaboba et de Mme Viotti.

Je donne maintenant la parole à M. Mutaboba.

**M. Mutaboba** (*parle en anglais*) : C'est un plaisir que de pouvoir m'adresser au Conseil aujourd'hui pour présenter le trente-cinquième rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) (S/2009/302).

En particulier, je voudrais informer le Conseil de la persistance des tensions politiques et militaires après l'assassinat du Président Vieira et du chef d'état-major, le général Tagme Na Waie, ainsi que des préparatifs pour les élections présidentielles et des recommandations pour la création du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Le calme apparent qui a suivi l'assassinat du Président Vieira et du général Tagme en mars 2009 a été perturbé lorsque le Ministre de l'administration territoriale et candidat à l'élection présidentielle, Baciro Dabó, a été tué à sa résidence par des hommes armés au petit matin du 5 juin. Un autre parlementaire influent et ancien Ministre de la défense, M. Helder Proença, a été tué avec son chauffeur et son garde du corps lorsque son véhicule est tombé dans une embuscade à peu près au même moment. Les services de renseignement de l'État ont indiqué que les deux hommes auraient résisté à l'arrestation alors qu'ils étaient accusés d'avoir participé à une tentative de coup d'État. D'autres arrestations ont eu lieu, y compris celle de l'ancien Premier Ministre, M. Faustino Imbali, dans le cadre de cette tentative de coup d'État présumée.

En ce qui concerne les élections présidentielles, ces incidents violents sont survenus à la veille du lancement officiel de la campagne présidentielle, menaçant de perturber le calendrier électoral. Un candidat, M. Pedro Infanda, qui est également l'avocat de l'ancien chef d'état-major de la marine, M. Bubo Na Tchuto, s'est retiré de la course présidentielle. Le nombre de candidats est donc passé de 13 à 11.

Toutefois je tiens à souligner qu'à l'heure où nous parlons, les préparatifs pour l'organisation des élections ainsi que pour la mission d'observation internationale se poursuivent comme prévu. Pendant la visite du Secrétaire général adjoint Pascoe en Guinée-Bissau, le 13 juin, le Président par intérim, M. Raimundo Pereira, a confirmé que les élections présidentielles auront lieu comme prévu le 28 juin.

Le Programme des Nations Unies pour le développement fournit un appui technique, et le

BANUGBIS coordonnera les activités des observateurs électoraux internationaux en provenance de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. L'Union européenne ainsi que la Communauté des pays de langue portugaise et plusieurs pays, à titre individuel, vont également déployer des observateurs électoraux.

En ce qui concerne l'évolution de la situation en matière de sécurité, la situation globale reste précaire et le sentiment d'insécurité est palpable au sein de l'élite et au sein de la population en général, comme l'ont démontré les rumeurs du décès du chef d'état-major par intérim qui ont semé la panique parmi la population à Bissau. Le commandant Induta a été obligé de donner un entretien radiophonique pour démontrer que la rumeur était sans fondement et pour dissiper les craintes de la population en général, mais aussi de ses partisans au sein des forces armées.

Il y a également un haut degré de méfiance et de scepticisme, en particulier sur les informations selon lesquelles les deux hommes politiques ont été tués parce qu'ils avaient résisté à leur arrestation. Il y a eu quatre incidents de violence importants et/ou coups d'État présumés depuis août 2008. Bien entendu, ce n'est pas un contexte idéal pour des élections pacifiques.

En ce qui concerne la Commission d'enquête, les enquêtes sur les assassinats du Président Vieira et du général Tagme Na Waie sont en cours. L'enquête militaire parallèle sur l'attentat à la bombe qui a tué le général Tagme est terminée et le rapport a été rendu au Gouvernement. La Commission d'enquête, dirigée par le Procureur général, a mis en doute la validité de l'enquête militaire et soulevé le manque de coopération de l'armée.

Le Gouvernement a adressé une lettre datée du 22 mai au Secrétaire général par laquelle il demande la création d'une commission d'enquête internationale sur le double assassinat du Président Vieira et du général Tagme. Il a également demandé que l'Union africaine, la CEDEAO, la Communauté des pays de langue portugaise et la Communauté des États sahélo-sahariens soient invitées à assister la commission internationale.

L'Organisation des Nations Unies travaille en ce moment avec la CEDEAO et avec l'Union africaine pour veiller à ce que les experts internationaux adéquats et le soutien logistique nécessaire soient

fournis à la Commission nationale. L'appui international devra être fourni, tout en reconnaissant que la responsabilité de lutter contre l'impunité et de traduire les coupables en justice doit être assumée par les autorités nationales et être vue par la population comme une entreprise nationale. C'est seulement de cette manière que nous pouvons contribuer à rendre crédible le système de justice de la Guinée-Bissau aux yeux de ses citoyens et de la communauté internationale. La présence d'experts internationaux a naturellement des implications en matière de sécurité qui doivent être prises en considération.

En ce qui concerne les faits récents en matière de droits de l'homme, six personnes, dont trois civils, sont en détention dans différents sites des forces armées en Guinée-Bissau dans le cadre de la tentative présumée de coup d'État de juin. Parmi elles se trouve le Directeur général des services de renseignement, qui a été arrêté simplement parce qu'il a refusé de signer le communiqué des services de renseignement du 5 juin sur l'existence d'une tentative de coup d'État. L'armée n'a remis aucune preuve ni n'a renvoyé les détenus devant les autorités judiciaires, en dépit des diverses demandes du Gouvernement en ce sens. Les prisonniers sont détenus en violation de la loi. Les trois civils ont eu accès à la Croix-Rouge, mais n'ont pas bénéficié d'un libre accès à leurs parents, à des avocats ni à des médecins.

En ce qui concerne la situation économique et sociale dans le pays, le Gouvernement, qui a remporté une victoire écrasante aux élections législatives il y a sept mois, a été affaibli par la paralysie due aux événements de mars et de juin et par les difficultés croissantes de gouvernance et en matière de sécurité. En conséquence, le Gouvernement s'est moins préoccupé de réaliser ses promesses électorales portant sur le paiement des salaires des fonctionnaires et sur l'amélioration des services sociaux et des infrastructures. La grogne à l'égard des arriérés perpétuels, les grèves des enseignants et l'instabilité politique et militaire ont considérablement érodé le capital politique dont le Gouvernement jouissait en novembre 2008. Ceci nécessitera que le Président élu, quel que soit le parti auquel il ou elle – il y a une femme candidate – appartient et le parti qui a remporté les élections législatives de 2008 œuvrent de concert afin de créer un climat politique propice à une gouvernance stable pendant le reste de la législature. Cette entreprise exigera un esprit altruiste de la part de la classe politique, notamment, et un sain esprit de

collaboration entre les institutions publiques. L'instabilité constante est souhaitée par les trouble-fêtes qui tirent profit d'un État faible, du crime organisé et du trafic de drogue.

Le rapport du Secrétaire général comporte des propositions pour la création d'un Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Cette proposition vient reconnaître la nécessité de renforcer et d'améliorer l'efficacité de la présence des Nations Unies en Guinée-Bissau à ce moment critique de pauvreté généralisée, de tensions politiques et d'instabilité. Le projet de Bureau intégré pour la consolidation de la paix appuiera les efforts des autorités bissau-guinéennes et se concentrera sur la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité, la promotion de l'état de droit et des droits de l'homme, le renforcement du dialogue politique et de la réconciliation nationale, et le renforcement des institutions nationales.

Le Bureau intégré permettra également d'appuyer le travail de la Commission de consolidation et de contribuer à la coordination et la cohérence des efforts internationaux en Guinée-Bissau. Le Bureau travaillera en étroite collaboration avec l'Union africaine, la CEDEAO, la Banque africaine de développement, la Commission européenne, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. En particulier, il est demandé que le Bureau intégré coordonne les nombreuses initiatives de réforme du secteur de la sécurité menées par la communauté internationale en Guinée-Bissau. Ce n'est que grâce à des efforts coordonnés, cohérents et concertés que nous serons en mesure de jouer un rôle déterminant dans la réforme du secteur de la sécurité, qui est une condition sine qua non de la consolidation de la paix dans le pays.

Je souhaite faire appel à l'appui du Conseil pour veiller à ce que le Bureau soit doté de ressources et des effectifs suffisants afin de s'acquitter efficacement de son mandat et de changer véritablement la donne dans la vie du peuple bissau-guinéen.

Pour terminer, je dirai que les défis auxquels la Guinée-Bissau est confrontée sont immenses. Bien que la responsabilité principale de relever ces défis incombe au Gouvernement et au peuple bissau-guinéens, nous, la communauté internationale, devons rester engagés et fournir l'appui nécessaire tant pour les réformes des secteurs de la justice, de la défense et de la sécurité que pour la réforme de l'administration publique, les travaux de la Commission d'enquête, et,

de manière urgente, le déroulement pacifique des élections présidentielles.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mutaboba pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Maria Luiza Ribeiro Viotti.

**M<sup>me</sup> Viotti** (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de sécurité et le Président de m'avoir si aimablement invitée à participer à ce débat en ma qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Je voudrais remercier le Représentant du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. Joseph Mutaboba, pour son exposé complet.

Depuis le 8 avril dernier, date de ma dernière intervention devant le Conseil, un certain nombre de faits nouveaux ont eu des effets sur la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, en particulier les assassinats de M. Baciro Dabo, candidat à la prochaine élection présidentielle, et de M. Helder Proença, membre du Parlement et ancien Ministre de la défense. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix s'est associée au Conseil de sécurité et à d'autres organisations internationales pour condamner fermement ces actes.

Comme chacun le sait, ces assassinats ont eu lieu trois mois seulement après les meurtres brutaux du Président João Bernardo Vieira et du général Tagme Na Waie et ont été précédés par des épisodes de troubles politiques et d'agressions physiques à l'encontre de personnalités publiques. La chronologie des événements suggère la poursuite d'une tendance à l'emploi de la violence à des fins politiques et de règlements de comptes. Outre le fait d'être totalement déplorable, une telle configuration est contreproductive, comme l'a montré la triste réalité de ces dernières décennies. Ce n'est que par le respect de l'état de droit et de l'ordre constitutionnel que les Bissau-Guinéens seront à même de briser le cycle de la violence et de progresser vers la consolidation de la paix et le développement. Une enquête complète et crédible sur les assassinats de mars et de juin est donc nécessaire et doit être appuyée.

En dépit de ces événements tragiques et inquiétants, il est rassurant de constater que les élections présidentielles auront lieu, comme prévu, le 28 juin prochain. Tout doit être fait pour qu'elles se tiennent dans un climat de tranquillité, pour que le

processus électoral soit libre, équitable et transparent, et que les résultats sont respectés.

Le fait que les élections se tiennent de cette manière est capital, non seulement pour aider à normaliser la vie politique en assurant la légitimité des dirigeants politiques du pays, mais aussi pour permettre de lancer un processus de réconciliation nationale. Les prochaines élections, si elles se déroulent bien, peuvent ouvrir la voie à un véritable dialogue entre les principales forces politiques et contribuer à instaurer un climat propice au règlement pacifique et démocratique des différends. Une telle entreprise, cruciale pour la consolidation de la paix, doit être encouragée et appuyée par la communauté internationale.

L'atténuation des graves problèmes socioéconomiques du pays et l'adoption d'une stratégie à long terme pour son développement sont tout aussi cruciales pour la consolidation de la paix. Il importe que la communauté internationale adopte une approche intégrée de la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, car les éléments politiques et économiques de l'équation se renforcent l'un l'autre.

L'instabilité politique qui a cours en Guinée-Bissau depuis mars nous a montré que la formation Guinée-Bissau doit redoubler d'efforts. Au cours de cette période difficile, nous avons poursuivi nos activités. Le 17 avril, je me suis rendue en Guinée-Bissau pour consulter les autorités gouvernementales, y compris le Président par intérim Raimundo Pereira, le Premier Ministre Carlos Gomes Júnior et le Ministre de la défense Artur Silva. Les conversations ont porté avant tout sur l'appui fourni par la Commission de consolidation de la paix aux élections présidentielles et sur la nécessité de poursuivre vigoureusement la réforme du secteur de la sécurité.

Le 20 avril, j'ai participé à une table ronde sur la réforme du secteur de la sécurité qui s'est tenue à Praia, au Cap-Vert. La réunion a permis au Gouvernement bissau-guinéen de présenter ses plans et ses propositions sur la réforme du secteur de la sécurité et a donné lieu à un débat approfondi avec la communauté internationale sur le sujet. Entre autres choses, la réunion a eu pour résultat d'insister sur la nécessité de créer une caisse des pensions pour les membres de l'armée qui prendront leur retraite et de mettre en place des conditions réalistes mais attrayantes pour la réintégration des anciens

combattants dans la vie civile. Un plan d'action à court terme devrait être élaboré afin de servir de guide pour les prochaines mesures à prendre.

La formation Guinée-Bissau poursuivra sa collaboration avec ce pays en encourageant et en appuyant le dialogue national sur la consolidation de la paix et la réconciliation après les élections. Peu après, il importera que la formation reprenne le dialogue avec les acteurs nationaux pour répondre aux priorités définies dans le cadre stratégique pour la consolidation de la paix, en particulier dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, de l'emploi des jeunes et de la lutte contre le trafic de stupéfiants. J'ai également l'intention d'entamer une discussion au sein de la formation Guinée-Bissau sur une possible recommandation à propos de la phase II des ressources du Fonds pour la consolidation de la paix et de poursuivre les consultations à propos de la tenue d'une possible conférence des donateurs cette année. La poursuite du dialogue avec les institutions financières internationales reste de la plus haute importance. Nous nous félicitons de l'approbation récente de la Note de stratégie provisoire de la Banque mondiale et de l'approbation d'une nouvelle ligne de crédit pour le pays.

Pour que la consolidation de la paix en Guinée-Bissau soit couronnée de succès, il faut une présence des Nations Unies plus forte et plus cohérente sur le terrain. C'est la raison pour laquelle nous devons pleinement appuyer les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2009/302) portant sur la transformation de la Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau en un bureau intégré. Ces recommandations sont opportunes et bien fondées. Donner au Bureau des Nations Unies en Guinée-Bissau un mandat robuste, avec les ressources correspondantes, est la décision la plus sage sur le plan politique et la plus rentable sur le plan financier que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale puissent prendre aujourd'hui pour aider le pays.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Viotti de son exposé. Il n'y a plus d'orateur sur ma liste. Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre notre débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 35.*